

AIX-MARSEILLE

AIR MARINE 6

Date de début : 10/1/2018

Date de fin : 6/1/2021

Expérimentation article L.314-2 :

Description de l'expérimentation :

Ce projet place l'élève au cœur d'une démarche citoyenne et scientifique.

En « s'appropriant » une petite zone maritime littorale dont ils vont orchestrer la gestion participative, les élèves de CM1 développent avec leur enseignant et des référents un projet de connaissance et de protection du milieu littoral et marin. Cette démarche se fait en lien direct avec les acteurs de ces milieux : pêcheurs et autres métiers de la mer, collectivités locales, scientifiques, associations d'usagers et de l'environnement...

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Développement durable
- Citoyenneté

Hypothèses à évaluer :

Chez l'élève

Connaître la mer /Vivre la mer /Transmettre la mer : 3 piliers de l'aire marine pour développer des compétences citoyennes scientifiques, géographiques, historiques et sociales .participer à la préservation de la biodiversité en formant des citoyens qui seront acteurs de cette préservation

Developper chez l'enseignante des compétences pédagogiques et didactiques (pédagogie de projet, , apports de connaissances en didactiques des sciences)

Méthode d'évaluation :

Chez l'élève implication dans le projet, travail en groupe, par les productions la collaboration avec les autres

- mesurer l'implication citoyenne dans les débats conseils de la mer,
- connaissances évaluées dans les différentes activités de communication (blog ENT, exposition, Diaporama? Film, et présentation au congrès de la nature.)

Responsables de l'évaluation :

Enseignants et référents

Résultats année précédente :

Première année Exploration de la zone et choix de l'AME :

Apports en géographie, sciences, et citoyenneté (débat citoyen)

Deuxième année : appropriation du projet émergence des problématiques liées à la zone. Commencer le diagnostic écologique
Restitution des connaissances sous forme d'exposition. Diaporama sur les plantes.
Année 3 / année 4 pandémie
appropriation du projet poursuite du diagnostic , recherches historiques et sociale.
Film synthèse ÂME.

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Communication lors du congrès mondial de la nature

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 3

Nombre concerné :

d'élèves :

d'enseignants :

d'établissements : 46

d'écoles : 40

de collèges : 6

de lycées généraux et techn:

de lycées polyvalents :

de lycées professionnels :

Référent de l'expérimentation :

CPD maths sciences

CLERMONT-FERRAND

LANGAGES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

4

Date de début : 10/1/2018

Date de fin : 12/1/2021

Expérimentation article L.314-2 : **Oui**

Description de l'expérimentation :

Le projet « Langages et Développement Durable » concerne, pour la 5ème année, 2 écoles maternelles, 2 écoles élémentaires et le collège J. Verne, situés dans un réseau REP+ de la circonscription de Montluçon 1. Il est inscrit dans le projet de réseau et a obtenu le label « Écoles Associées UNESCO ». Les 5 établissements ont tous atteint le niveau 2 ou 3 de la labellisation EDD. Cette action s'est déclinée depuis le début, sous différentes formes dans les écoles et le collège : jardins, restauration scolaire, tris des déchets, pratiques artistiques et musicales, rédactions et productions.

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Développement durable
- Citoyenneté
- Confiance, bien-être, climat scolaire

Hypothèses à évaluer :

Ce projet est lié au projet global du réseau REP+ Jules Verne de la circonscription de Montluçon 1, soutenu par l'UNESCO depuis 2015. Il fait suite à différents projets menés les années précédentes au sein du même réseau, tels que le projet « Nature en Chantant », qui a abouti l'an dernier à des enregistrements de chansons communes. La crise sanitaire n'a pas permis de finir le travail collectif entamé, ni de présenter le travail réalisé par les élèves lors des fêtes de quartier. Il est prévu de relancer ce volet pour cette fin d'année scolaire, en fonction de l'évolution du protocole sanitaire.

La coordonnatrice REP+ établit le lien avec les structures institutionnelles et associatives des deux quartiers concernés avec les écoles, le collège et l'inspection de l'Education nationale.

Les parents sont toujours impliqués par les écoles pour participer à une intervention nature avec les enfants.

Les objectifs poursuivis sont :

- a. Découvrir la biodiversité de l'environnement proche des élèves et développer leur conscience environnementale
- b. Apprendre des gestes de protection de la nature
- c. Rendre les élèves acteurs d'un projet d'ensemble qui les concerne à l'école et dans leur environnement proche (famille, quartier)
- d. S'exprimer oralement : avoir du plaisir à écouter, parler, comprendre, répéter et mémoriser

- e. S'approprier le nom d'éléments du patrimoine local (faune, flore ou d'instrument de musique)
- f. Créer, par école, des imagiers autour des espèces végétales et animales d'Auvergne.
- g. Créer des bouquets et des sculptures végétales
- h. Faire des rencontres intergénérationnelles sur ce thème
- i. S'exprimer artistiquement, par des créations plastiques et musicales

Méthode d'évaluation :

Méthodes d'évaluation

Il s'agit de mesurer une amélioration sur différents points :

L'acculturation au développement durable

L'impact sur les gestes quotidiens liés à la protection de la nature

Le développement des compétences du socle : Les langages pour penser et communiquer / La formation de la personne et du citoyen / Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Le développement des compétences linguistiques

Responsables de l'évaluation :

L'Inspectrice de l'éducation nationale, le chef d'établissement, les enseignants, la coordonnatrice REP+, l'Inspectrice de l'éducation nationale, le chef d'établissement, ainsi que l'Unesco.

Résultats année précédente :

Le projet concerne les élèves des deux écoles du Réseau REP+ et ceux du collège Jules Verne, soit 713 élèves dont 503 écoliers. Les élèves ont travaillé depuis 5 années sur le projet en créant des jardins dans leurs écoles, des chants, des productions d'écrits de différents types de textes, des productions plastiques. Des actions de tri dans les cantines ont également été impulsées, en utilisant des composts au sein des écoles élémentaires et du collège, ce qui leur a permis de valider le niveau 2 et 3 du label EDD. Comme autres actions dans les écoles, on peut noter également la mise en place et l'entretien d'un apiscopie, le recyclage de piles, la plantations d'arbres et plantes diverses, l'installation d'hôtels à insectes, de nichoirs, de récupérateurs d'eau pour les plantations, ainsi que des actions de nettoyage de la nature environnante...

Des animateurs nature sont intervenus dans les écoles pour sensibiliser les élèves à la biodiversité et à l'action de protection de leur environnement proche, en faisant le lien avec le quartier de leur école. Action conjointe avec les personnels municipaux du service environnement.

Les classes de toutes les écoles vont poursuivre leurs travaux menés déjà dans les jardins ou pour les plantations en semant, embellissant les lieux déjà existants. Certaines des écoles participent à l'opération « Nettoyons la nature ». Les élèves de CM2 sont invités à participer à la commission des menus avec la municipalité de Montluçon.

Les parents volontaires sont associés aux différents temps. Les parents des quartiers de Bien-Assis et de Fontbouillant et les services municipaux de la vie de quartier sont associés à ce projet qui sera prolongé hors temps scolaire par une mise

en valeur des panneaux informatifs, sur une journée d'inauguration. Les expositions des élèves seront affichées dans les locaux des différents partenaires et de la mairie. L'action s'est prolongée en dehors des locaux scolaires par des jardins partagés au niveau du quartier. Ce volet est accompagné par les services municipaux de la ville de Montluçon.

Des résultats tangibles ont été observés chez les élèves sur le plan du développement d'un comportement citoyen, avec une conscience européenne, portée sur la protection de l'environnement. Il est prévu de le développer davantage à travers des actions d'échanges avec des élèves d'écoles européennes.

Enfin, une mobilité d'une dizaine d'enseignants dans le cadre de projets Erasmus+ est en cours, mais n'a pu aboutir pour cette année, en raison des restrictions dues à la situation sanitaire. Un report est prévu soit pour l'été 2021, soit pour l'automne 2021.

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Communications autour de la valorisation des travaux et productions des élèves

Exemple : http://www.ac-clermont.fr/actualite/unesco-projet-langages-et-developpement-durable-2018-06-21/a-la-une-principale-03-14/?tx_ttnews%5BbackPid%5D=946;

Plusieurs types de diffusion sont envisagés à échelle locale, départementale, académique voire nationale.

Durant la semaine du développement durable européen, dans les deux quartiers, les expositions, travaux des élèves menés dans les classes continueront d'être diffusés dans les structures institutionnelles (Poste, Maison de quartier, ...). Les panneaux informatifs en plusieurs langues seront disposés et visibles dans les écoles pour que chaque habitant puisse mesurer l'action européenne menée dans ce cadre.

Dans le cadre des « Erasmus Days », le projet « Langages et développement durable » sera mis en valeur dans chacun des établissements par l'intermédiaire du kit de communication erasmusdays et par la participation à des projets académiques.

Le journal local, la Montagne, sera sollicité en fonction des événements pour mettre en valeur le projet européen.

La Circonscription de Montluçon 1 sera le relais par l'intermédiaire du site de la DSDEN 03 et de la DAREIC des activités menées dans chacune d'entre elles.

Europe Direct Allier sera également le relais des actions à l'échelle départementale. Un bilan sera fourni au réseau des écoles associées UNESCO.

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Acteurs éducatifs hors Éducation nationale (ex : associations, collectivités territoriales)

Secteur(s) d'enseignement :

Nombre concerné :

d'élèves : 713

d'enseignants : 19

d'établissements : 5

d'écoles : 4

de collèges : 1

de lycées généraux et techn:

de lycées polyvalents :

Public

de lycées professionnels :

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 1

Cycle 2

Cycle 3

Cycle 4

Cycle 4

Référent de l'expérimentation :
IEN circonscription Montluçon 1

COLLEGES PILOTES MAIN A LA PATE 0

Date de début : 10/1/2016

Date de fin : 12/1/2021

Expérimentation article L.314-2 : **Non**

Description de l'expérimentation :

Ce projet vise à favoriser au sein des classes, une pratique des sciences et de la technologie attrayante, créative, contemporaine et formatrice, en s'appuyant sur des relations privilégiées avec des chercheurs, des ingénieurs et des techniciens. Les collèges pilotes pour la plupart situés en ZEP ou zone rurale. Les équipes sont accompagnées et formées par la Maison pour la science. En partenariat étroit avec des laboratoires et des entreprises de leur territoire, les professeurs travaillent en équipe pour mettre en place des activités scientifiques en interdisciplinarité sur plusieurs années.

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Développement durable
- Arts et culture
- Médias et esprit critique

Hypothèses à évaluer :

Les effets attendus sont ainsi :

Chez les professeurs:

- une instauration durable d'habitudes de travail en équipe
- le développement d'une culture d'approche interdisciplinaire
- une montée en compétences concernant l'initiation de partenariats et l'intégration en classe d'intervenants scientifiques
- une aptitude à faire des liens réguliers entre les situations de classes et les enjeux technologiques et scientifiques actuels
- la mise en œuvre de projets interdisciplinaires dont les élèves sont les acteurs centraux

Chez les élèves :

- l'entretien d'une appétence pour les sciences et techniques, en particulier grâce au contact avec des professionnel(les)
- un changement de regard sur les disciplines scientifiques, non plus considérées comme porteuses de sélection mais d'enthousiasme, de créativité, de lien avec la société

Enfin, ces établissements étant mis en réseau, la circulation des idées via des temps de mutualisation doit enrichir un travail de capitalisation visant à tirer des outils de diffusion des bonnes pratiques ainsi expérimentées.

Méthode d'évaluation :

Pour l'évaluation externe, la focale principale d'évaluation est l'impact de la participation au dispositif sur les pratiques enseignantes.

L'évaluation externe n'a pas pour objectif de mesurer l'impact du dispositif sur les performances scolaires, le comportement ou bien-être des élèves, ou les compétences pédagogiques des enseignants. A mon sens, ce type d'impact est difficile à mesurer, voir même impossible, en raison des biais méthodologiques que cela implique - et ce même avec un essai contrôlé randomisé (suggéré par l'intitulé de la question).

L'évaluation de l'impact de la participation au dispositif sur les pratiques enseignantes repose sur des données déclaratives fournies par les groupes-cibles (professeurs-référents, professeurs, chefs d'établissements, représentants des rectorats, équipe des Maisons pour la science, etc). Ces données sont obtenues via des questionnaires en ligne et des entretiens individuels (en présentiel avant le COVID et en distanciel depuis).

Nous avons également testé l'année dernière un questionnaire pour les élèves et leurs parents. Le but de ce questionnaire est de collecter des données afin d'évaluer si l'objectif de "faire changer le regard des élèves sur la science" est atteint.

Responsables de l'évaluation :

Consultant indépendant.

Sous la dénomination commerciale openAKccess, il est consultant indépendant, spécialisé dans la gestion et l'évaluation de projets dans plusieurs domaines : éducation aux sciences, utilisation des nouvelles technologies dans la formation des enseignants, politiques d'égalité de genre, politiques d'intégration des populations étrangères, etc.

Résultats année précédente :

Le réseau des collèges pilotes a bien entamé le début de sa phase d'extension. Le nombre de collèges et d'enseignants impliqués dans le dispositif, ainsi que le nombre d'élèves directement bénéficiaires d'une action continue d'augmenter. Le dispositif remplit particulièrement bien son objectif de compenser les inégalités d'accès à la science, en témoigne le nombre d'établissements en zone rurale et ceux relevant de l'éducation prioritaire qui intègrent le projet scientifique à leur projet d'établissement. Les parrains et les marraines, acteurs importants du dispositif, sont dévoués à leur mission. Si la façon dont ils s'impliquent dans leurs tâches est très hétérogène, tous s'accordent à dire que les projets scientifiques soutenus par le dispositif éveillent la curiosité scientifique des élèves.

Les chefs d'établissements, les équipes enseignantes, et les partenaires extérieurs saluent les plus-values du dispositif que sont la promotion de l'interdisciplinarité et la coopération avec le monde scientifique. Si les équipes enseignantes sont satisfaites de l'accompagnement pédagogique et des rencontres annuelles qu'ils considèrent comme enrichissantes, ils déplorent le peu d'activités de réseau par ailleurs.

L'impact du dispositif sur les pratiques enseignantes, même s'il ne peut être véritablement documenté depuis deux ans, est palpable. Le suivi d'une cohorte statistique d'enseignants présent dans le réseau depuis 2016 le montre. En revanche, l'impact en lui-même peut difficilement être qualifié à travers de simples questionnaires en ligne. Les visites d'établissements et les entretiens prévus l'année prochaine seront donc les bienvenus pour saisir les subtilités de cet impact, et comprendre dans quelle mesure il dépasse le cadre des projets scientifiques.

La communication et la valorisation des projets scientifiques portés par les équipes enseignantes peut substantiellement être améliorée. Si plusieurs bonnes pratiques

ont été identifiées en la matière, la communication est encore souvent considérée comme une tâche périphérique, alors qu'elle peut jouer un rôle central en vue de la pérennisation du dispositif.

Les différentes évaluations menées depuis 2016 permettent de définir les forces, faiblesses, opportunités et menaces du dispositif :

Forces - L'adaptabilité générale du dispositif, y compris sa capacité à mettre en œuvre les recommandations issues de l'évaluation externe - L'impact palpable sur les pratiques enseignantes en matière d'enseignement à l'investigation et d'interdisciplinarité

Faiblesses - Un manque de coordination et d'encadrement des parrains et des marraines - Un manque de visibilité des activités menées par les enseignants et les élèves - L'appréciation qualitative de l'impact sur les pratiques enseignantes décrit ci-contre

Opportunités - Des parrains et des marraines dévoués à leur mission - La possibilité d'entendre la voix des élèves et de mettre en avant l'impact du dispositif sur leur éveil à la science

Menaces - L'augmentation du nombre de collègues dans le dispositif à moyens de coordination constants - L'incertitude liée à l'arrêt du financement national après 2021.

Il faut maintenant que notre dispositif développe davantage la coopération avec les entreprises du secteur privé, et en particulier avec les PME/TPE, afin d'encourager les carrières scientifiques et de susciter des vocations chez un public qui souffre d'une inégalité d'accès à la science.

La pérennisation du dispositif après 2021 va rendre nécessaire à la fois le développement de stratégies de financement, et le développement d'une stratégie de renouvellement.

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

La pérennisation du dispositif post-2021

La subvention nationale de la Fondation Bettencourt-Schueller arrive à échéance à la fin de l'année 2021. Il s'agit de développer une stratégie de pérennisation du dispositif.

Malheureusement, la crise du COVID-19 a empêché la plupart des coordinations régionales d'engager des actions spécifiques en vue de pérenniser le dispositif, y compris réfléchir au type d'accompagnement qui pourrait être apporté aux équipes enseignantes des collèges pilotes sans financement national. La coordination nationale pourrait, au minimum, continuer à diffuser les appels à projets thématiques et les concours (par exemple, Madein3D). Mais l'organisation d'événements d'animation du réseau, elle, nécessiterait un financement additionnel.

Sans financement national, la Maison Lorraine envisage de continuer l'accompagnement des collègues à travers les éléments suivants :

- Jouer un rôle d'intermédiaire pour mettre les collègues en relation avec des partenaires scientifiques
- Prêter du petit matériel si nécessaire
- Identifier les besoins des enseignants en matière de développement professionnel et concevoir des formations y répondant, dans la mesure du possible
- Donner la priorité aux enseignants des collèges pilotes qui portent un projet scientifique en termes d'inscription aux actions de développement professionnel des Maisons pour la science

Un partenariat avec la Fondation EDF et la Délégation EDF -Grand Est est en cours de réalisation pour la rentrée 2021.

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Personnels de l'Éducation nationale

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 3

Cycle 4

Nombre concerné :

d'élèves : 1532

d'enseignants : 75

d'établissements : 12

d'écoles :

de collèges : 12

de lycées généraux et techn:

de lycées polyvalents :

de lycées professionnels :

Référent de l'expérimentation :

Directeur Maison pour la science en Lorraine-INSPE Lorraine

NANCY-METZ

TARA 0

Date de début : 10/1/2018

Date de fin : 7/1/2023

Expérimentation article L.314-2 : **Non**

Description de l'expérimentation :

Réalisations de vidéos sur un thème lié à questions d'environnement, avec une approche de démarche scientifique liées aux questions océanographiques.

Thématique(s) de l'expérimentation :

- Développement durable
- Médias et esprit critique
- Numérique

Hypothèses à évaluer :

La dynamique crée autour d'une démarche de projet avec un accompagnement scientifique, méthodologique pour la démarche, ainsi qu'un volet rigoureux de production médiatique permet aux élèves mais aussi aux équipes enseignantes de développer ou consolider les compétences nécessaires à la conduite de ce type de réalisation.

On peut en attendre, aussi bien chez les élèves que pour les enseignants, un transfert de compétences, et une motivation pour se lancer dans des projets voisins par la suite. Pour les élèves, le travail sur la démarche de validation de la connaissance scientifique est indispensable à la construction de l'esprit critique, et sera d'autre part transférables dans d'autres contextes.

Méthode d'évaluation :

Retour qualitatif, difficultés rencontrées et solutions testées, validées ou pas.

Responsables de l'évaluation :

Professeurs

Résultats année précédente :

Actions prévues à l'issue de l'expérimentation :

Poursuite du dispositif, étendu à d'autres établissements

Public(s) concerné(s) :

Élèves

Secteur(s) d'enseignement :

Public

Privé sous contrat

Cycle(s) concerné(s) :

Cycle 3

Cycle 4

Cycle terminal (lycée)

Nombre concerné :

d'élèves : 400

d'enseignants : 45

d'établissements : 14

d'écoles :

de collèges : 7

de lycées généraux et techn: 6

de lycées polyvalents :

de lycées professionnels : 1

Référent de l'expérimentation :

Coordonnateur CLEMI